

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3214 - VENDREDI 11 MAI 2018

AFFAIRE JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO

Le procès entre dans
la phase des réquisitions
et plaidoiries

Ouvert le lundi, le procès du général Jean-Marie Michel Mokoko s'est poursuivi, le mercredi, par la présentation des preuves et autres éléments à charge qui incriminent l'ex-chef d'état-major, accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre.

Cette ultime étape à laquelle ce dernier n'a osé se prononcer sur toutes les dépositions faites contre lui ouvre, ce vendredi, celle des réquisitions et plaidoiries, en attendant de connaître le sort qui lui sera réservé par la Cour.

Page 2



Jean-Marie Michel Mokoko, devant les juges à l'ouverture du procès



Saskia De Lang délivrant son message à l'occasion de la journée de l'Europe

COOPÉRATION

L'Union européenne réitère
son soutien au Congo

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Saskia De Lang, a réaffirmé, le 8 mai à Brazzaville, la volonté de son institution d'appuyer le Congo dans l'amélioration de la gouvernance, le développement économique, le renforcement de la justice et l'émancipation de la jeunesse.

« Si notre attention se tourne vers les jeunes, c'est parce qu'ils constituent la

richesse de l'Afrique. C'est eux qui seront appelés à prendre la relève dans le secteur privé, la société civile et dans la politique. Créer des emplois, favoriser le climat des affaires et les secteurs productifs ; voilà ce à quoi s'engage l'UE ici et ailleurs en Afrique », a-t-elle signifié.

Page 3

DISTRICT DE MBOMO

La population affectée par l'incursion
des éléphants

Depuis plusieurs années, la population du district de Mbomo, dans le département de la Cuvette Ouest, fait face à l'incursion des pachydermes, une espèce intégralement protégée, qui dévastent à leur passage des plantations de manioc et autres cultures vivrières. Face à ce conflit Homme-Faune, la population qui n'en peut plus a dépêché une délégation de l'Union des jeunes pour le développement de Mbomo, conduite par le député de cette circonscription, Léon Alfred Opimbat, afin de faire part de leurs déboires au ministre de l'Environnement, et trouver une solution à cette situation.

Selon les déclarations du président de l'Union des jeunes pour le développement de Mbomo, ces pachydermes en provenance du Parc d'Odzala-Kokoua ont déjà dévasté 1330 champs affectant ainsi plus de trois mille personnes qui seraient privées de leurs plantations.

Page 16



Un pachyderme aux alentours d'un village/Photo DR

ACTIVITÉS AGROPASTORALES

La Chine appuie des
éleveurs des Plateaux
et de la Cuvette

Après une première formation destinée aux agriculteurs du Pool et des Plateaux sur les techniques culturales du manioc, le gouvernement chinois vient d'initier à Oyo, dans le département de la Cuvette, une seconde dédiée cette fois-ci aux activités agropastorales et d'élevage afin d'augmenter la production agropastorale et halieutique, afin de garantir la sécurité alimentaire au Congo. Ouverte le 8 mai, la formation à laquelle prend part une trentaine d'éleveurs, vise à doter les participants de nouvelles techniques en vue d'améliorer la gestion technique et financière de leurs unités de production avicoles et bovines. Elle cadre avec les objectifs du Plan national de développement agricole 2018-2022 mis en œuvre par le gouvernement.

Page 3

ÉDITORIAL

Convaincre

Page 2

ÉDITORIAL

Convaincre

Que la Conférence de Brazzaville sur le climat et sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ait été un succès ne saurait être sérieusement discuté. Ayant réuni à Kintélé plusieurs chefs d'Etat de l'Afrique centrale et le roi du Maroc, ayant permis de débattre longuement du dérèglement climatique et des mesures qu'il convient de prendre sans tarder pour le combattre, ayant abouti à un accord d'ensemble qui constituera un véritable tournant pour la planète tout entière s'il est concrétisé, ce Sommet a tenu ses promesses et l'on ne peut que s'en réjouir.

Ceci étant dit, il reste malgré tout à régler un problème qui est loin d'être négligeable : convaincre notre voisine et notre soeur, la République démocratique du Congo (RDC), d'intégrer l'institution dont les bases ont été posées le 29 mai. Située comme nous en plein cœur du Bassin du Congo dont elle occupe le plus vaste espace, faisant vivre dans ses provinces la plus grande communauté humaine de l'Afrique centrale, possédant les plus grandes forêts et les plus riches tourbières de l'Afrique centrale, la RDC ne saurait se tenir à l'écart du mouvement qui doit permettre à l'espèce humaine de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir ses provinces et de considérer l'extraordinaire capital naturel que celles-ci détiennent.

Faire en sorte que sa plus haute autorité, le président Joseph Kabila, fasse rapidement siens les engagements pris à Kintélé, il y a une semaine, ne devrait être ni très difficile, ni très long : d'abord, parce que des relations de confiance existent avec notre propre président, Denis Sassou N'Guesso, qui est à l'origine du Fonds bleu pour le Bassin du Congo; ensuite, parce que l'enjeu est tel pour l'Afrique centrale en général et pour la RDC en particulier que celle-ci ne saurait s'en désintéresser; enfin, parce qu'à travers cette grande aventure se joue au final la stabilité durable de cette partie du continent africain.

Il ne nous appartient pas de dire comment les deux Congo doivent maintenant s'y prendre pour avancer la main dans la main sur cette voie. Mais il nous revient, à nous observateurs de la scène écologique mondiale, de dire que ce rapprochement est indispensable. Ecrire ensemble cette nouvelle page de l'Histoire humaine est une obligation à laquelle nul ne saurait se soustraire.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCÈS JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO

La Cour présente les preuves de l'accusation

Après la projection, le 8 mai, de la cassette vidéo montrant l'accusé en train de s'adresser aux Congolais, le tour est revenu, le 9 mai, à la production d'autres éléments à charge, notamment les armes trouvées à son domicile, suivie des communications avec ses co-accusés, comme preuves du complot.

S'agissant des armes, la Cour a entendu le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (Fac), le général Guy Blanchard Okoi, assisté de son staff, venu édifier l'opinion sur le nombre et la qualité des armes que devait avoir le général Jean-Marie Michel Mokoko en sa qualité de général de deuxième section.

Aussi, à la question de connaître la dotation requise pour un officier général du rang de l'accusé, Guy Blanchard Okoi a déclaré qu'« il ne devait avoir dans sa garde que neuf PMK et trois pistolets, selon la réglementation ». La nature de chacune de ces armes a été donnée à la Cour par le colonel Alain Victor Pougui, chef de la division armement des Fac.

Le chef d'état major général des Fac a poursuivi que lors de l'élection présidentielle de mars 2016,

tous les candidats, y compris le général Mokoko, avaient droit à quinze éléments de sécurité, donc à quinze armes. Des armes qui avaient déjà été restituées après l'élection, a signifié Guy Blanchard Okoi, tout comme celles affectées au candidat Mokoko.

Outre cet aspect des armes, la Cour a entendu le colonel Atipo, cet officier chargé de suivre les communications du général Jean-Marie Michel Mokoko avec ses co-accusés. Dans sa déposition, ce dernier a révélé que « le général Mokoko communiquait avec une carte SIM de la RDC, avec ses correspondants extérieurs dans l'organisation de son complot et les services étaient au courant », ajoutant: « Cela nous a amené à nous rendre à Kinshasa ».

Le colonel Atipo a laissé entendre

que le général Jean-Marie Michel Mokoko était en complicité avec de nombreuses autres personnes parmi lesquelles Stéphane Ravion, Éric Beradingo, Moudilou, le pasteur Ntoui dans la période allant du 22 au 27 mars 2016. Au cours même d'une communication interceptée par ses services, a expliqué le colonel Atipo, Stéphane Ravion demandait au Pasteur Ntoui de se mobiliser en vue de recevoir du matériel de communication sophistiqué et militaire.

Après cette déposition, le procureur général a rendu public le procès verbal des propos de Moudilou, relatant les différentes étapes de l'exécution du complot. A la fin, le président de la Cour, Christian Oba, a demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à dire après toutes ces dépositions. « Non », a répondu le général Jean-Marie Michel Mokoko. Au président de conclure, « faute de débats contradictoires, la séance est reportée au vendredi pour les réquisitions et plaidoiries ».

Jean Jacques Koubemba

JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA SANGHA

Le comité d'organisation signe un partenariat avec l'Api

L'accord conclu entre les deux parties, le 8 mai à Brazzaville, les engage à travailler ensemble pour la réussite des assises prévues en 2019.

Le document a été signé, pour le compte du comité d'organisation des journées d'opportunités économiques de la Sangha (Joes), par son président, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, pendant que l'Agence pour la promotion des investissements (Api) a été représentée par sa directrice générale, Annick Patricia Mongo. Cette initiative, à en croire la directrice générale de l'Api, intègre pleinement la stratégie de sa structure, dont le but est de susciter l'intérêt des investisseurs sur les différentes potentialités qu'offre le Congo.

« Les Joes étant une initiative d'un élu, ces journées sont une

occasion indiquée d'évoquer de façon directe les questions liées au développement local », a indiqué Annick Patricia Mongo. En effet, les deux parties ont résolu de mettre en place une équipe mixte de travail pour la mise en œuvre de ce projet. En outre, l'Api se propose de mettre en route une équipe d'experts dans le département de la Sangha, en vue de dresser une carte d'intérêt pour identifier les projets à promouvoir auprès des investisseurs étrangers. Cette démarche, qui obéit à la stratégie de l'Api, garantira les attentes de ce forum. Il s'agit de proposer à la table des investisseurs qui

prendront part aux Joes, des projets concrets en vue de leur financement. Un calendrier de travail en cours d'élaboration va définir l'ensemble des activités à mener conjointement jusqu'à la tenue de ces journées de réflexion. Les deux parties se sont félicitées de s'être engagées à temps pour mieux coordonner et organiser les activités inscrites au calendrier des hommes d'affaires invités à ces assises.

Notons que le Forum des opérateurs économiques de l'Inde, auquel prendra part l'Api, connaîtra la participation des membres du comité d'organisation des Joes, une façon d'entamer les premières discussions avec les différents investisseurs.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

L'Union européenne réaffirme son engagement au Congo

L'institution demeure, entre autres, déterminée à apporter l'assistance à la population du Pool et accompagner les efforts du gouvernement congolais dans l'amélioration de la gouvernance et le développement économique, selon son ambassadeur dans le pays, Saskia De Lang.



Une vue des invités/Crédit photo Adiac

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) a réaffirmé l'engagement de son institution aux côtés du Congo, le 8 mai à Brazzaville, la veille de la célébration de la journée de l'Europe. Malgré la pluie qui s'est abattue en début de soirée, plusieurs invités de marque ont rehaussé de leur présence cet événement qui a réuni des membres du gouvernement, le corps diplomatique, les présidents d'institutions et autres responsables politico-administratifs.

Dans son discours, Saskia De Lang a

rappelé les actions de l'UE au Congo qui visent les mêmes objectifs d'un partenariat équitable. « Dans notre relation avec le Congo, l'engagement de l'Union européenne s'exprime, non seulement par ses programmes de coopération, mais aussi par la mise en service du nouveau bâtiment de la délégation, avec son architecture emblématique. En investissant dans nos propres services à Brazzaville, nous investissons dans la relation avec le Congo », a-t-elle déclaré.

« Nous nous appuyons largement sur la société civile congolaise et européenne, dont de nombreux représentants sont présents ce soir. Ils enrichissent notre travail sur les droits de l'homme, l'environnement et l'aide sociale », a-t-elle souligné, tout en rappelant le « fort » engagement du Congo dans le domaine de la conservation des forêts et de l'environnement.

L'engagement du Congo, a-t-elle poursuivi, s'exprime aussi par la nomination d'un nouvel ambassadeur

à Bruxelles, par la visite récente de conseillers présidentiels dans cette même ville, ainsi que par la tenue, à Brazzaville, d'un dialogue avec l'UE sur le secteur de la justice. « Un secteur qui saura livrer, nous l'espérons vivement, des jugements équitables et transparents, dignes d'un Etat de droit. Il y va de la crédibilité du Congo, d'abord envers ses propres citoyens et ensuite envers le monde extérieur », a martelé Saskia De Lang.

Les jeunes à l'honneur

Pour la délégation de l'UE au Congo, les jeunes sont à l'honneur, au regard de nombreuses activités organisées cette année qui les impliquent directement et qui ont connu un énorme succès. L'ambassadeur a cité, entre autres, le festival du film européen qui réunissait, à chaque projection, entre trois cents et cinq cents jeunes cinéphiles ; la conférence sur le partenariat Europe-Afrique à l'Institut français du Congo, etc. La présence des jeunes au sommet Europe/Afrique, tenu en novembre 2017, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, n'est pas passée sous silence. « Si notre attention se tourne vers les jeunes, c'est parce qu'ils constituent la richesse de l'Afrique. C'est parce que demain, ce sont eux qui seront appelés à prendre la relève dans le secteur privé, la société civile et dans la politique. Créer des emplois, favoriser le climat des affaires et

les secteurs productifs, voilà aussi ce à quoi s'engage l'UE, ici et ailleurs en Afrique », a signifié la diplomate.

La journée du 9 mai commémore la déclaration de Robert Schuman qui a posé les bases de l'UE, marquant ainsi le début de la construction communautaire. Cette journée est l'occasion de familiariser les citoyens avec l'Europe. A cette occasion, la délégation de l'UE au Congo a prévu plusieurs activités : le forum annuel des projets au cours duquel elle présentera au public, le 17 mai, la gamme des activités mises en œuvre par la société civile. Puis le 19 mai, un concert sera donné en la Basilique Sainte-Anne, pour rendre hommage aux compositeurs européens, avec le chœur Crédo et l'orchestre symphonique Kimbanguiste. Rappelons que l'UE compte vingt-huit pays membres et cinq autres sont candidats pour la rejoindre : l'Albanie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie. Mais ces derniers temps, de plus en plus de citoyens européens sont eurosceptiques. Ils ne croient plus en l'avenir de l'Europe et souhaitent que leur pays sorte de cette communauté. C'est le cas de l'Italie et de l'Autriche.

Par ailleurs, le Royaume-Uni, membre depuis 1973, va quitter l'UE le 29 mars 2019 ; c'est ce qu'on appelle le « Brexit », traduit par « la sortie du Royaume-Uni ».

Yvette Reine Nzaba

ACTIVITÉS AGROPASTORALES

Des éleveurs s'imprègnent de nouvelles pratiques

Une trentaine d'éleveurs venus des départements des Plateaux et des deux Cuvette participent, du 8 mai au 6 juin à Oyo, à une formation sur la production de la volaille et de l'élevage bovin. Des techniciens du ministère de l'Agriculture évoluant dans les directions départementales y prennent également part.

Organisée par le gouvernement chinois, dans le cadre de la coopération dans le secteur agricole avec le Congo, la formation vise à doter les participants de nouvelles astuces qui leur per-

mettront d'améliorer la gestion technique et financière de leurs unités de production avicoles et bovines.

Ainsi, les animateurs chargés de développer les deux modules,

notamment l'élevage des poules pondeuses pour la production des œufs de table et l'élevage des bovins de boucherie pour la production de viande, proviennent du centre de coopération économique avec l'étranger, du ministère de l'Agriculture, de l'académie d'agriculture tropicale et de l'université d'agronomie de Chine. « La Chine est disposée à vous former dans l'agropasto-

ral. En retour, nous souhaitons que vous mettiez en pratique ces connaissances pour améliorer, dans le futur, le bien-être des Congolais », a indiqué le premier conseiller près l'ambassade de Chine au Congo, Sun Chengbo. Représentant le ministre de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, Georges Ganongo a, quant à lui, souligné que ces formations viennent à point nommé car, elles cadrent parfaitement avec les priorités du plan national de développement agricole 2018-2022, dont l'objectif principal est l'augmentation des productions agropastorales et halieutiques, en vue de garantir la sécurité alimentaire.

Signalons que la deuxième session de formation est prévue en mi-juin. Elle aura lieu à Ngo, dans

les Plateaux, pour une durée de vingt jours. Elle sera axée sur la culture et la transformation du manioc ainsi que la culture des arbres fruitiers. En dehors de ceux de cette localité, d'autres participants viendront des départements de la Cuvette et du Pool. Ces sessions de formation avaient lieu auparavant sur place en Chine. Depuis 2014, elles sont organisées directement dans les bassins de production pour plus d'impact, a confié le directeur du centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé, à Brazzaville.

Le centre de Kombé est le fruit de la mise en œuvre des résolutions du sommet de Beijing en 2006, relatif au forum sur la coopération Chine-Afrique. En effet, c'est lors de cette rencontre que le gouvernement chinois avait décidé de créer des centres de démonstration agricole en Afrique. En dehors de la session d'Oyo, la Chine a déjà formé des agriculteurs dans le Pool et les Plateaux sur les techniques culturales du manioc. Elle a, de même, enseigné des nouvelles techniques culturales maraichères aux nouveaux villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba et les techniques d'élevage de poules pondeuses à Brazzaville.

Lopelle Mboussa Gassia



Des participants à l'ouverture de la formation/Adiac

« La Chine est disposée à vous former dans l'agropastoral. En retour, nous souhaitons que vous mettiez en pratique ces connaissances pour améliorer, dans le futur, le bien-être des Congolais »

SANTÉ

La première vague des étudiants congolais en médecine à Cuba rentre en 2019

Le sujet a été au centre d'une séance de travail, le 7 mai à Brazzaville, entre une délégation cubaine, conduite par la vice-ministre de la Santé publique, Marcia Cobas Ruiz, et le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua.

Les étudiants congolais en médecine à Cuba, notamment ceux composant la première vague, rentreront au pays en 2019. Ainsi, la vice-ministre cubaine de la Santé publique est revenue au Congo, en espace de cinq mois, pour rencontrer les autorités nationales afin de préparer leur retour. « Dans deux ans, vous allez avoir les premiers

« Dans deux ans, vous allez avoir les premiers diplômés, donc nous devons préparer leur retour au pays. Pour ce faire, nous avons signé quelques accords techniques et mis en place une équipe technique ensemble avec l'université des sciences médicales de Cuba, pour que les étudiants puissent revenir suivre des stages au pays en prestant dans des hôpitaux et centres de santé »

diplômés, donc nous devons préparer leur retour au pays. Pour ce faire, nous avons signé quelques accords techniques et mis en place une équipe tech-

nique ensemble avec l'université des sciences médicales de Cuba, pour que les étudiants puissent revenir suivre des stages au pays en prestant dans des hôpitaux et centres de santé », a expliqué Marcia Cobas Ruiz.

Bruno Jean Richard Itoua et ses hôtes ont également abordé des

questions liées aux résultats académiques et à la discipline de ces étudiants à Cuba qui traversent, d'après des informations qui reviennent au pays, des moments assez difficiles au regard de la situation économique actuelle. En effet, comme la plupart des étudiants à l'étranger, ils ont passé l'année 2017 sans bourse et

entamé la nouvelle de la même manière.

En dépit du fait qu'ils sont pris en charge logistiquement et nutritionnellement par la partie cubaine, les jeunes congolais se trouvant à Cuba éprouveraient d'énormes difficultés. Il y a quelques mois, ils avaient arrêté d'aller à l'école pendant une semaine en signe de protestation envers les autorités de leur pays, notamment la nouvelle ambassadrice à Cuba, Rosalie Kama Niamayoua, qui serait rentrée au Congo pour trouver de solutions. Notons que pendant son séjour, la délégation cubaine devait échanger avec plusieurs membres du gouvernement, à savoir le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, de la Santé et celui des Finances et du budget, avant de rencontrer le Premier ministre, Clément Mouamba. Rappelons que dans le cadre de l'accord de partenariat conclu entre les deux pays dans le domaine de la médecine, le Congo devrait envoyer plus de trois mille jeunes en formation. Actuellement, trois vagues de plus de deux mille jeunes ont été envoyées.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua posant avec la délégation cubaine/Adiac

AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE

Deux associations réclament la tenue d'un forum « véritablement » national

L'Union nationale des commerçants du Congo (UNCC) et l'Association des commerçants importateurs de poissons salés au Congo ont uni leur force pour faire entendre leur voix après la tenue du Forum national sur l'agriculture, l'élevage et la pêche organisé récemment par la tutelle.

Le Forum national que le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a organisé, du 17 au 19 avril à Kintélé, ont déclaré l'UNCC et l'Association des commerçants importateurs de poissons salés, leur a « coupé l'herbe sous les pieds ». Elles auraient voulu des assises réunissant toutes les parties prenantes pour un débat véritable sur les maux qui minent ces secteurs, s'appuyant, par exemple, sur la loi n°2-2000 du 1er février 2000 portant organisation de la pêche maritime au Congo qu'elles n'ont cessé de contester auprès des pouvoirs publics. Réunies le 8 mai sous la direction de Nicodème Nzoutani Eloyé, président de leur syndicat, ces associations ont débattu sur le déroulement des assises de Kintélé avant de donner leur point de vue dans une déclaration. « Nous attendions, fort logiquement, une réunion véritablement nationale où toutes les parties prenantes pourraient, cette fois-ci, apporter leurs contributions les plus pertinentes », peut-on lire dans la déclaration. L'UNCC et l'Association des commerçants importateurs de poissons salés au Congo ont été, d'après elles, surprises de constater qu'aucune réunion intersectorielle n'avait été préalablement tenue entre les parties prenantes et que

les ministères concernés (Finances, Économie, Commerce, Santé, Petites et moyennes entreprises) n'étaient pas conviés à ce forum. Elles affirment qu'au cours de ce forum, les véritables problèmes de fond ont été occultés des débats, précisant, par ailleurs, que le but des travaux dans l'une des commissions était d'effectuer un examen minutieux des avant-projets de loi sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les travaux, ont-elles ajouté, visaient aussi à examiner la cohérence des avant-projets de loi par rapport aux dispositions législatives existantes ainsi que leur pertinence et de proposer, par écrit, les amendements et recommandations pour améliorer ces textes.

Les deux organisations ont regretté ce rendez-vous manqué, indiquant, en outre, que la direction générale de la pêche leur a clairement fait savoir qu'il n'y aura pas d'autres réunions en dehors de celle tenue à Kintélé.

« Nous tenons à rappeler que l'on ne réforme une loi que quand celle-ci ne cadre plus avec les impératifs d'intérêt général que les dispositions légales sont censées incarner », souligne la déclaration. Et d'ajouter: « C'est pourquoi nous osons rejeter ici la démarche du ministère en charge de la pêche consistant, sans concertation préalable avec les secteurs intéressés, à vouloir légiférer à tout prix sur un cas d'espèce bel et bien régi par les textes législatifs et réglementaires adoptés par l'Assemblée nationale et promulgués par le chef de l'Etat ».

James Golden Eloué

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

UNIT DANS TOUTES SES EXPRESSIONS de la Tradition à la Modernité

Siège social : B4 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

DROITS DE L'HOMME

L'Adhuc demande l'amélioration des conditions de vie des détenus

L'atelier sur la détention préventive arbitraire au Congo, organisé du 7 au 8 mai à Brazzaville, a débouché sur plusieurs recommandations parmi lesquelles la nécessité pour les pouvoirs publics d'améliorer les conditions des détenus dans les maisons d'arrêt et autres lieux de détention.

Outre l'amélioration des conditions des détenus, les participants à l'atelier ont également formulé des recommandations aussi bien à la société civile qu'aux pouvoirs publics. A l'égard de la société civile, ils ont demandé une mise en place d'un cadre de concertation pour toutes les plates-formes, la multiplication des séminaires de formation, la vulgarisation des instruments juridiques nationaux et internationaux, l'élaboration d'une loi sur la protection des agents de la société civile. A l'endroit des pouvoirs publics, les participants ont sollicité la possibilité aux défenseurs de droits de l'homme de visiter les Maisons d'arrêt, de mettre en œuvre les recommandations des Nations unies concernant les visites des lieux de détention, d'améliorer les conditions de vie des détenus et de se conformer aux lois et règlements de la République en matière d'arrestation.

Dans son mot de clôture, le président de l'Association congolaise des droits de l'homme et de l'univers carcéral (Adhuc), Loamba-Moké, a déclaré : « Nous sommes tous persuadés que c'est à travers la bonne gouvernance et l'avènement d'un Etat de droit, respectueux de la dignité humaine, des droits et libertés fondamentaux de ses citoyens, que la population de la République du Congo trouvera enfin bonheur, sourire, concorde et paix ».

Notons que pendant les travaux, les participants ont constitué trois groupes thématiques. Le premier s'est penché sur les recommandations, le deuxième sur la réactualisation de la liste des prisonniers politiques et le dernier groupe avait pour mission de rédiger le communiqué final. Ce séminaire avait pour thème principal « La signification du concept prisonnier politique, les droits fondamentaux des détenus, la Charte africaine des droits de l'homme et les mécanismes régionaux de la promotion et de la protection des droits de l'homme ».

Rude Ngoma, stagiaire

TRIBUNE LIBRE

Réformer les chambres de commerce pour mieux accompagner les entreprises

Avec la rareté des dotations publiques, les chambres consulaires sont condamnées à se réformer pour se détacher de la tutelle de l'Etat, en trouvant de nouvelles ressources. Elles devront se moderniser pour augmenter l'attractivité du territoire, remédier aux dysfonctionnements, contribuer à la création des grands pôles d'emplois et au développement des entreprises privées. Il faut proposer un nouveau schéma directeur qui conduira à une refonte profonde du statut juridique des chambres consulaires pour les rendre plus fonctionnelles et dynamiques au moment où les entreprises rencontrent les pires difficultés mettant en péril leur existence même.

La finalité est d'ancrer leur implantation sur le territoire pour booster le développement de l'entrepreneuriat national. Cette réforme doit permettre une structuration du paysage productif, en créant un Conseil supérieur des chambres de commerce, ou agence nationale des chambres consulaires, dont la mission sera de gérer l'ensemble des chambres consulaires du Congo. Cet organe pourra élire les nouvelles instances, définir la politique et la stratégie à suivre, répartir les dotations selon leurs résultats. Progressivement, le versement des subventions et taxes sera supprimé, en favorisant le financement avec les revenus de leurs prestations et opérations de crédits ou le patrimoine. Le renouvellement des instances dont les mandats sont dépassés depuis des décennies est urgent. Cette réforme est imposée par les phénomènes d'étalement urbain qui transforment les territoires économiques aux alentours des grandes villes. Autres avantages : réaliser les économies d'échelle, budgets mieux orientés, renforcer la crédibilité dans les relations avec les interlocuteurs des chambres (chefs d'entreprise, collectivités, porteurs de projet).

Accroître leur rôle en mutualisant leurs moyens au niveau départemental et en diversifiant leurs activités, revisiter l'organisation et le fonctionnement de ces chambres, afin d'augmenter leur nombre, redéfinir leurs missions et proposer une nouvelle cartographie des chambres consulaires pour redynamiser le tissu productif du pays. Créer les nouvelles infrastructures comme les places de marchés, les bourses de sous-traitance et cotraitance, l'appui des TPE/PME pour accéder aux marchés publics.

Il convient de démembrer les chambres consulaires de Pointe-Noire et Brazzaville, en créant à la place deux chambres spécialisées par métiers dans chaque ville, pour améliorer la qualité des prestations rendues aux entreprises et leur fonctionnement. Le but est de remettre en cause l'hyper-concentration des activités au sein de ces chambres, au profit d'un meilleur soutien aux dirigeants d'entreprises.

Jean Kernaïse Mavoungou,
docteur en finance de marché, directeur

EWO

Une femme échappe à la vindicte populaire pour complot d'assassinats

Eudoxie Solange Adé, la quarantaine révolue, soupçonnée d'entretenir un réseau criminel à travers lequel elle aurait commandité plusieurs forfaits crapuleux dans la localité et ses environs, a eu la vie sauve grâce à la dextérité des forces de l'ordre.

Tout serait parti de l'assassinat, le 16 mars dernier, au village Oyou, à 7 km d'Ewo sur la voie menant à l'aéroport, d'un jeune homme de 20 ans, nommé Urbain Kempandzami, conducteur d'une moto faisant office de taxi.

Ce jour-là, d'après des sources concordantes depuis Ewo, le jeune taximan habitant le quartier Bouta, avait été sollicité de nuit par un de ses cousins, pour une course vers Ekeyi, un village situé à 22 km d'Ewo, sur l'axe du Gabon. Lui qui ne vivait que de ce métier accepta d'y aller, ignorant qu'il s'agissait d'un guet-apens qui lui avait été tendu par un groupe d'assassins qui serait cordonné par Eudoxie Solange Adé. Après 7 km de route, ses passagers qui n'étaient en fait que des criminels l'auraient arrêté dans la nuit pour l'abattre froidement à coups de machettes. Ils se seraient emparés de sa moto Djakarta et de son téléphone.

Le matin, l'affaire fait un tollé et la ville est dans l'émoi. Une enquête judiciaire aurait été diligentée en urgence par le Tribunal de la localité. Les indices de l'enquête se seraient convergés vers les deux tueurs, dont l'un aurait été déjà

suspecté par ses propres parents et désigné à la police, pour détention d'une moto ne l'appartenant pas. Immédiatement, les deux suspects seraient arrêtés. En prison, ils auraient avoué les faits, avant de citer Eudoxie Solange Adé comme étant la commanditaire. La commerçante serait elle aussi arrêtée et aurait reconnu par la suite les faits. Malgré sa présomption d'innocence, cette femme aurait été de nouveau épinglée dans une autre enquête impliquant l'assassinat, deux mois auparavant, en forêt et dans les mêmes circonstances, d'un autre jeune nommé Bruno, au village Mboma, à 26 km d'Ewo, sur l'axe de Mbama, d'où elle est originaire. Pour ce second assassinat, Eudoxie Solange Adé aurait aussi avoué le parrainage de ce forfait en échange d'argent avec ses agents exécuteurs.

Un commerce du sang et d'organes génitaux au coeur des forfaits

Les mêmes sources révèlent que chaque fois qu'ils accomplissaient leur sale besogne, ces assassins recueilleraient du sang de la victime et prélèveraient ses organes

génitaux y compris le cœur, qu'ils remettraient à leur cheffe Solange, laquelle les transiterait via le Gabon où elle entretiendrait une clientèle sure. Notons que deux cas de tuerie en forêt, non élucidés, seraient enregistrés dans la même période à Okouélé et Allemé, deux villages situés à 10 et 11 km de la ville, sur le même axe de Mbama.

Programmé dans le cadre des audiences criminelles en cours, le procès d'Eudoxie Solange Adé n'a pu se tenir, au motif que la population d'Ewo ne voulant plus d'elle, se serait soulevée pour l'exécuter. Son dossier serait transféré au Tribunal d'Owando pour y être jugé. Afin d'apaiser les tensions qui prévalaient dans la ville, le maire d'Ewo, Simplicie Kanza, a dû organiser des campagnes de sensibilisation, appelant tout le monde à la vigilance et à dénoncer les suspects auprès des forces de l'ordre. Tenancière d'un grand restaurant de la place, l'infortunée serait aussi soupçonnée de trafic d'ossements humains, pour lequel elle entretiendrait un grand réseau de déterreurs de cadavres.

Notons que d'autres crimes rituels auraient été signalés dans d'autres localités du département. La force publique devrait doubler de stratégies pour arrêter ce fléau grandissant dans le département.

Firmin Oyé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMERIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRE COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Presse

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux



Offset

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1917
imp.bc@adiac-congo.com

64, boulevard Il Doro-Sobani P.O. Box 10000
Brazzaville - République du Congo

ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Une commémoration particulière à Brazzaville

La célébration de la victoire des Alliés a été marquée, le 8 mai par, entre autres, la présence de l'ambassadeur d'Allemagne en République du Congo, Klaus Peter Schick, et la décoration de quatre anciens combattants congolais.

La tradition de la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, a été respectée lors du 73^e anniversaire. Ainsi, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, le 2^e vice-président du conseil municipal et départemental de Brazzaville, Fulbert Malonga, le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de France, Gilles Roussey, l'ambassadeur d'Allemagne, Klaus Peter Schick, et le directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le colonel Pierre Obou, ont chacun déposé une gerbe de fleurs à la place d'armes de l'École militaire préparatoire général-Leclerc.

En effet, cette date marquant la capitulation allemande et la victoire des Alliés revêt, pour le Congo, un caractère particulier, puisque Brazzaville devenait aussi la capitale de la France libre, constituait ainsi une base importante de la résistance française. Délivrant le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, le conseiller



Cérémonie de recueillement à la place d'armes de l'École militaire préparatoire général-Leclerc

du chef d'état-major général, le lieutenant-colonel Osiecki, a rendu hommage à leurs compatriotes et frères d'armes, combattants de 1940, Français libres qui n'ont jamais cessé le combat.

Quatre Congolais décorés

Pour témoigner de cette reconnaissance, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Christian Piot, a décerné des médailles à quatre anciens combattants congolais ayant servi sous le drapeau français. Deux ont reçu la médaille de la reconnaissance de la nation et deux autres celle de la Croix du combattant. Capitaine des Forces armées congolaises à la retraite, Octave Jean de Dieu Ondjanguis s'est vu décerner la médaille de reconnais-

sance de la nation française. « J'ai quitté l'armée française depuis le 22 septembre 1962, aujourd'hui en 2018, la France pense que les services que j'ai rendus pour les quelques théâtres de guerres qu'elle a gagnés, j'y ai contribué efficacement. A travers cette médaille, je peux faire des va-et-vient en France, il n'y a plus de difficultés pour moi », s'est-il réjoui, précisant que sa pension française est très loin de celle qu'il gagne au Congo.

Selon le colonel Christian Piot, ces décorations témoignent de la reconnaissance de la nation française. « Ce sont des décorations qui montrent que ces anciens ont participé à différentes guerres sous le drapeau français à l'époque coloniale. Ils ont sou-



vent payé cher pendant ces combats. Donc nous Français, devons remercier tous ces anciens combattants qui sont encore vivants et qui méritent d'être reconnus à travers leur sacrifice », a expliqué l'attaché de défense près l'ambassade de France.

Revenant sur la célébration de la date du 8 mai 1945, il a rappelé que c'est un moment de souvenir du sacrifice de toutes les personnes ayant disparu pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit notamment des combattants français et alliés ainsi que ceux qui venaient d'Afrique, particulièrement du Congo, où ils étaient très nombreux à participer à la libération de la France depuis Brazzaville en passant le Tchad et la Libye, en remontant jusqu'en France pour

sa libération avec le maréchal Leclerc. « Donc, nous souhaitons commémorer cela et se souvenir aussi de tous ceux qui sont morts pendant cette guerre (les victimes de cette guerre, les déportés dans les camps en Allemagne) et les victimes civiles mortes dans les bombardements. Je pense que les jeunes d'aujourd'hui peuvent retenir le sacrifice d'hommes et de femmes qui ont donné leur vie pour la libération de la France », a conclu le colonel Piot.

Notons que les autres temps forts de cette célébration ont été la sonnerie aux morts et l'exécution des hymnes nationaux, notamment la Marseillaise et la Congolaise, joués par la musique des Forces armées congolaises.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Le Congo et la société Philips nouent un partenariat en matière de santé

L'accord a été signé le 10 mai à Brazzaville entre la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, et le directeur financier de la société hollandaise, Omar Campos.

Le partenariat prévoit que la société Philips implémentera au Congo un système de santé concernant la mère et l'enfant dans les milieux ruraux, a expliqué le représentant

de l'entreprise dans le pays, Thierry Katembwe, au sortir de l'audience avec la ministre de la Santé et de la population. La société Philips le fera en collaboration avec

le Fonds des Nations unies pour la population, concepteur de ce système de santé qu'il a déjà appliqué dans plusieurs pays d'Afrique.

A en croire Thierry Katembwe, le Congo donnera des garanties aux différents partenaires financiers et techniques d'autant plus qu'il sera bénéficiaire de ce système sanitaire implémenté pour soigner la population jusque dans les coins reculés du pays. La phase de démonstration de ce projet se fera avant la fin de l'année, selon le représentant de la société Philips au Congo. En dehors de la santé, l'entreprise entend également se lancer dans les secteurs de l'eau et de l'électricité pour accompagner la dynamique qui naît autour des centres de santé.

Rominique Makaya



La signature de l'accord par la ministre de la Santé / photo Adiac

SYNDICAT NATIONAL DES PHARMACIENS DU CONGO

Victor Ngoma élu président

Le nouveau dirigeant a été choisi à l'unanimité, à l'issue de l'assemblée générale électorale organisée le 10 mai à Brazzaville.

Le Dr Victor Ngoma (notre photo) va diriger un bureau exécutif de huit membres assisté par une commission de contrôle et d'évaluation qui en compte trois. Le nouveau président du Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac) promet de recréer la confiance dans sa corporation au lendemain de la crise qui l'a secouée. Rappelant les principales missions d'un syndicat qui se résumant à la défense des intérêts matériels et moraux des adhérents, le Dr Victor Ngoma a relevé également que les pharmaciens ont tant d'autres obligations régaliennes auxquelles ils font face et doivent les remplir



pour l'exercice convenable de leur profession.

En outre, l'assemblée générale électorale a constitué aussi une occasion pour les connaissances du médicament d'actualiser les documents fondamentaux du Synaphac qui dataient de 1993, notamment les statuts et le règlement intérieur.

Roger Ngombé

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle présentement Loumboussamou Balossa Bienvenu Alexis, depuis la déclaration de ma naissance.

Je désire m'appeler dorénavant Balossa Bienvenu, fils de Lounguella Jean Albert et de Mianfouana Martine.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les élèves des Plateaux prêts à affronter le baccalauréat

Les candidats ont donné des assurances au ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, qui a séjourné récemment à Djambala, chef-lieu du département.

Les épreuves écrites du baccalauréat (bac) d'enseignement général se dérouleront le 13 juin sur toute l'étendue du territoire national. Le ministre Anatole Collinet Makosso, qui était dans le département des Plateaux pour remettre des tables-bancs aux différents établissements publics de la localité, s'est imprégné du niveau d'exécution des programmes scolaires au collège, notamment en 3^e et au lycée chez les terminales. En effet, après des échanges avec les équipes pédagogiques et de maîtrise des collèges et lycées de Djambala, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est rendu compte que les programmes sont largement avancés à 85%. S'agissant des élèves qu'il a surpris aux lycées interdépartemental et Charles-David-Ganao de Djambala en plein examen de bac zonal, ils se sont dit prêts à affronter les examens. De son

côté, le ministre a saisi cette occasion pour attirer l'attention des enseignants sur des comportements frauduleux.

Le projet « Zéro enfant assis à même le sol » en marche

Quant aux tables-bancs, Anatole Collinet Makosso en a remis officiellement 2840 aux établissements dont 800 pour Lékana et 800 autres pour Ngo. Il s'agit, en effet, d'un premier lot qui sera complété au fur et à mesure car le besoin exprimé dans le département des Plateaux est de 15 000 tables-bancs. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, et du président de la Commission éducation et affaires sociales de l'Assemblée nationale, Boniface Ngoulou, respectivement députés de Djambala 1 et 2. Remettant un échantillon de ces tables-bancs au directeur départemental de l'Enseignement pri-



Anatole Collinet Makosso remettant un échantillon de tables-bancs à Raymond Mbourangon/Adiac

naire, secondaire et de l'alphabétisation des Plateaux, Raymond Mbourangon, le ministre a attiré l'attention de certains cadres qui récupèrent parfois les actions du gouvernement. « *Quand on met les équipements collectifs à la disposition de la population par le biais des cadres, ils se les approprient et les présentent comme leurs propres réalisations* », a-t-il condamné, rappelant que toutes les conditions étaient réunies pour doter

tous les districts des Plateaux en tables-bancs. Projet du gouvernement, l'opération de distribution de tables-bancs dénommée « Zéro enfant assis à même le sol » consiste à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. En effet, selon des accords passés avec le gouvernement, les sociétés forestières Taman industrie et Likouala Timber devraient fabriquer et fournir cinq cent mille tables-bancs. Depuis quelques mois,

ces partenaires du gouvernement ont déjà rendu disponibles environ cent mille tables-bancs à distribuer dans les établissements de tous les départements du pays. Le processus avait été enclenché à Pointe-Noire et au Kouilou en 2017 par le Premier ministre, Clément Mouamba, avant de se poursuivre à Mossaka, dans la Cuvette. Après Djambala, la prochaine étape sera Mouyondzi, dans la Bouenza, et Nyanga, dans le Niari.

Parfait Wilfried Douniama

ENERGIE ATOMIQUE

L'AIEA confirme le respect de l'accord par l'Iran

Dans une déclaration faite le 9 mai, le directeur général de l'institution, Yukiya Amano, a précisé que le pays est soumis au régime de vérification nucléaire le plus robuste au monde, notamment dans le cadre du Plan d'actions global conjoint, ce qui représente un gain de vérification significatif.

Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Yukiya Amano, est très préoccupé par la déclaration du président américain, Donald Trump, annonçant le retrait de son pays de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien. Selon le responsable de l'AIEA, cet accord très important a pour objectif principal de faire cesser le programme nucléaire iranien et d'obtenir la levée des sanctions économiques. « *Jusqu'à ce jour, l'AIEA peut confirmer que les engagements liés au nucléaire sont mis en œuvre par l'Iran* », a

reconnu, Yukiya Amano. Parlant outre du rôle que joue son institution dans l'exécution de cet accord, Yukiya Amano a fait savoir que son organisation vérifie et surveille la mise en œuvre par l'Iran de ses engagements dans le domaine nucléaire, en respectant scrupuleusement le cadre du Plan d'actions global conjoint, tel que défini et demandé par le Conseil de sécurité des Nations unies et autorisé par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA, en 2015.

Notons que l'accord sur le nucléaire iranien a été signé à Vienne, en Autriche, plus précisément en juillet 2015, par huit parties prenantes, à savoir les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, sans oublier l'Allemagne, l'Union européenne et l'Iran.

Rock Ngassakys

CÔTE D'IVOIRE

Les autorités sanitaires préconisent une lutte efficace contre la contrefaçon de médicaments

La détermination a été affichée, le 8 mai, par le président du Conseil de santé du pays, Benjamin Touré Nambala.

Le président du Conseil de santé de Côte d'Ivoire intervenait à l'occasion d'une conférence. Il a exhorté les autorités compétentes à traiter le mal des médicaments frauduleux ou contrefaits à la racine, en coupant notamment les sources d'approvisionnement avec l'aide des douaniers.

Pour lui, une lutte efficace contre le phénomène des médicaments contrefaits passe également par une application à la lettre de la législation pharmaceutique en vigueur. Il a fustigé le commerce de ces produits illicites et dénoncé leurs effets pervers, précisément le fait qu'ils accentuent les intoxications cliniques, les résistances aux an-

tibiotiques et la toxicomanie.

La contrefaçon de médicaments constitue une véritable problématique pour les autorités sanitaires qui ont décidé de juguler ce fléau qui prend de l'ampleur dans le pays.

Selon des experts en santé, les contrefaçons de médicaments représentent un risque pour la santé publique en raison de leur contenu qui peut être dangereux.

Leur utilisation peut aboutir à des échecs thérapeutiques et contribuer à une augmentation des résistances.

Selon des statistiques du ministère de la Santé, la contrefaçon de médicaments fait perdre à la Côte d'Ivoire trente milliards de FCFA (environ cinquante millions d'euros).

SOUDAN DU SUD

L'ONU appelle le Conseil de sécurité à agir

L'appel a été lancé, le 8 mai dans un communiqué, à l'approche de la prochaine phase des pourparlers de paix sur le pays au Forum de revitalisation de haut niveau d'Addis-Abeba.

« *C'est un moment critique pour la paix* », a estimé Jean-Pierre Lacroix, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix. Les parties sud-soudanaises devant prendre part au Forum de revitalisation sont divisées sur des questions critiques de gouvernance et de sécurité. Elles continuent de discuter sur les quotas ministériels tandis que les modalités d'un cessez-le-feu permanent et des arrangements transitionnels de sécurité, y compris celles portant sur Juba et les réformes du secteur de sécurité, restent

« C'est un moment critique pour la paix »

évasives.

Le président Salva Kiir et son gouvernement ont confirmé leur volonté de participer à ce Forum, même si les discussions autour du mandat du gouvernement provisoire d'union nationale et la préparation des élections vont rester tendues si ces assises n'arrivent pas à trouver une solution acceptable, a expliqué Jean-Pierre Lacroix. Le secrétaire général adjoint a annoncé, devant le Conseil, que l'ambassadeur Francis Deng, membre du comité d'organisation du dialogue national, lui avait fait savoir que les consultations communautaires étaient achevées et que les prochaines étapes seraient le lancement de la révision constitutionnelle, qui doit incorporer les résultats de consulta-

tions et mener aux élections.

Le Conseil des églises du Soudan du Sud estime, pour sa part, que le dialogue national n'a pas été inclusif, puisque de nombreuses personnes résidant dans des zones sous contrôle de l'opposition sont de facto exclues de ces consultations, a ensuite expliqué le secrétaire général adjoint. Pour lui, ces consultations populaires, bien qu'importantes, doivent s'ajouter à d'autres processus politiques et se doivent d'être inclusives. Or, cela ne semble pas être le cas, puisque la majorité des parties de l'opposition les ont boycottées, a noté Jean-Pierre Lacroix qui estime qu'« *organiser des élections dans cet environnement politique, sécuritaire et humanitaire est irréaliste et serait contreproductif* ».

Malgré la signature de l'Accord sur la cessation des hostilités, le 21 décembre 2017, le gouvernement comme l'opposition ont continué à privilégier la confrontation armée, le contrôle des territoires et le déplacement forcé des populations, a déploré le chef du maintien de la paix de l'ONU.

La cessation des hostilités n'a pas du tout été mise en œuvre et un cessez-le-feu n'est pas envisageable pour l'instant, a affirmé Jean-Pierre Lacroix, selon qui, à l'heure où se déroule cette réunion, l'Armée populaire de libération du Soudan et l'APLS dans l'opposition se battent pour le contrôle des routes d'approvisionnement entre Bentiu et Leer.

Xinhua



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix **KDO**

Composez ***121*4#**

2.5GB
4 000^F 7 jours

1GB
1 000^F 1 jour

40GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

FAUNE

African Parks replace les rhinocéros sur leur aire de Zakouma

L'organisation sud-africaine a réintroduit six spécimens dans le site basé au Tchad, le 4 mai, dans le cadre de la préservation et de la viabilisation des espèces animales rares.

Les six rhinocéros noirs ont été transportés par voie aérienne de l'Afrique du Sud jusqu'au Tchad, à la suite d'un transfert réussi grâce à une collaboration entre les gouvernements tchadien et sud-africain ainsi qu'avec African Parks et SanParks.

Avec deux mâles et quatre femelles, les équipes de conservation de la faune espèrent que ces rhinocéros arriveront à donner naissance à une

nouvelle population viable. L'Afrique du Sud est l'un des pays qui abrite la plus grande population de rhinocéros. Une source indique qu'il y a environ deux mille spécimens pour une population totale estimée à cinq mille quatre cents.

Selon l'ONG sud-africaine, il y a près de cinquante ans que le rhinocéros noir n'a plus fait son apparition au Tchad, notamment dans le parc national de Zakouma. La même source ajoute que le dernier rhinocéros noir avait été enregistré en 1972. « De nombreuses mesures sont prises pour faire du Tchad un Etat des rhinocéros car ils sont au bord de l'extinction. Mais aujourd'hui, nous participons à un événement historique et scrutons un avenir meilleur pour cette espèce qui a persisté sur cette planète pendant des millions d'années », commente African Parks. L'organisation espère donner à ces animaux emblématiques un avenir et s'est réjouie de la coopération entre les



Le rhinocéros noir (Maxime photo)

deux Etats et les parcs nationaux sud-africains (SanParks).

Rappelons que le rhinocéros a survécu sur cette planète pendant des millénaires, mais avec moins

de vingt-cinq mille restants dans le monde en raison de la demande insatiable de leurs cornes, ils sont plus liés à l'extinction qu'à la survie. Par ailleurs, l'opération de revitalisation

du parc Zakouma et de réintroduction des rhinocéros dans cette aire protégée est soutenue par un financement de l'Union européenne.

Fortuné Ibara

« De nombreuses mesures sont prises pour faire du Tchad un Etat des rhinocéros car ils sont au bord de l'extinction. Mais aujourd'hui, nous participons à un événement historique et scrutons un avenir meilleur pour cette espèce qui a persisté sur cette planète pendant des millions d'années »,

TERRORISME

Plusieurs années nécessaires pour éliminer Boko Haram

Le constat a été fait par le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel, Mohamed Chambas, qui s'exprimait, le 8 mai, en marge d'un sommet régional du Lac Tchad à Maiduguri, capitale de l'Etat nigérian de Borno, qui a vu naître le groupe armé.

Le représentant spécial de l'ONU dans la région a déclaré : « Malgré les succès militaires obtenus contre les djihadistes de Boko Haram, il faudra des années pour éliminer complètement le groupe ». Ajoutant : « Ce que nous voyons, c'est que Boko Haram fait désormais partie du réseau international du terrorisme ».

Pour Mohamed Chambas, « tant que les djihadistes ne sont pas totalement vaincus, ils sont évidemment présents dans certaines zones et contrôlent probablement toujours certains territoires des Etats de Yobe et Borno » (nord-est). Il a qualifié le combat de la Force multinationale mixte (FMM) dans la région de « réussite notable », lui demandant de « rester vigilante ». « Nous ne pouvons pas considérer le succès comme acquis et présupposer qu'ils ont été totalement vaincus », a poursuivi le représentant de l'ONU.

Ce rappel valait toute la peine d'être fait puisque le gouvernement et les militaires nigériens affirment que la guerre contre Boko Haram est terminée. En décembre 2015, par exemple, le président Muhammadu Buhari avait déjà déclaré que Boko Haram était « techniquement vaincu ». Des affirmations remises en question alors que les djihadistes continuent de perpétrer des attentats contre des cibles militaires et civiles. En témoigne ce qui s'est passé le 1er mai, quand au moins quatre-vingt-six personnes ont été tuées dans deux attentats-suicide visant une mosquée et un marché de la ville de Mubi, dans l'Etat d'Adamawa. Les armées des quatre pays chevauchant le lac Tchad (Nigeria, Niger, Tchad, Cameroun) s'étaient regroupées dans une FMM combattant Boko Haram depuis 2015. Leurs dirigeants s'étaient réunis pour discuter coopération régionale, stabilisation, consolidation de la paix et développement durable. Depuis neuf ans, l'insurrection islamiste a fait plus de vingt mille morts dans la région et s'est répandue du nord-est du Nigeria jusqu'au Niger, au Tchad et au Cameroun, créant une grave crise humanitaire.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE

Tracé d'une nouvelle route des économies transfrontalières

La nouvelle voie qui vient d'être inaugurée, cofinancée par la Banque africaine de développement (BAD), constitue un vrai maillon de l'économie au plan continental.

La route transafricaine longue de 10 228 km connecte neuf pays dont l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Mozambique, la Zambie, la Tanzanie, le Kenya, l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte. Une portion de cette route (Dodoma-Babadi) a été inaugurée par le président tanzanien, John Pombe Magufuli, et le

l'argent. Il a pu être constaté l'augmentation du volume d'échanges commerciaux entre la Tanzanie et le reste de l'Afrique de l'est et de l'Afrique australe, pour atteindre 1,1 milliard de dollars, un niveau qualifié « d'historique » par John Pombe Magufuli et Akinwumi Adesina. « Les projets financés par

« les routes changent tout. Elles font renaître l'espoir. Et cette route ne fait pas exception : en se développant, l'activité économique aidera à maintenir les liens familiaux. La route a apporté beaucoup de joie dans les familles »

président de la BAD, Akinwumi Adesina.

Depuis l'ouverture de cette route, les commerçants et les voyageurs ne mènent leurs procédures d'immigration que d'un côté de la frontière, économisant du temps et de

la Banque africaine de développement ont un impact tangible sur les populations », a déclaré le président tanzanien qui a remercié BAD et la Jica (Agence de coopération internationale japonaise) pour leur partenariat stratégique dans le

cofinancement du projet.

Pour Akinwumi Adesina « les routes changent tout. Elles font renaître l'espoir. Et cette route ne fait pas exception : en se développant, l'activité économique aidera à maintenir les liens familiaux. La route a apporté beaucoup de joie dans les familles ».

L'ambassadeur du Japon en Tanzanie, Masaharu Yoshida, a félicité la BAD pour sa contribution à l'accomplissement du projet. « Notre coopération avec la Banque, dans le cadre de ce projet, va davantage renforcer la relation entre le Japon et la Tanzanie ainsi qu'avec l'Afrique dans son ensemble », a-t-il affirmé. Ajoutant : « Cette route va contribuer à la croissance économique de la Tanzanie et de toute l'Afrique car, elle fait effectivement partie de la route transafricaine n°4 qui relie le Cap à Lusaka, Dodoma, Arusha et Nairobi, jusqu'au Caire ».

Noël Ndong

COMMÉMORATION

L'humanité se souvient de la Seconde Guerre mondiale

La communauté internationale a célébré, du 8 au 9 mai, les journées internationales de la réconciliation en l'honneur des victimes.

Selon le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la journée a été décrétée en 2004 par l'Assemblée générale des Nations unies, notamment pour rendre à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale l'hommage qui leur est dû. Car cet événement inoubliable a infligé à l'humanité tout entière d'indicibles souffrances.

Parlant de l'historique de la création de l'ONU, Antonio Guterres a souligné que la Seconde Guerre mondiale a présidé à la création de cette institution qui a pour

vocation de préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est pourquoi, en vertu de la charte des Nations unies, les États membres doivent tout faire pour régler les différends par des moyens pacifiques, afin de ne pas mettre en péril la paix et la sécurité internationales.

Grâce notamment à l'action de l'ONU et à la création d'organisations régionales et d'autres instances appropriées, de grands progrès ont été accomplis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale pour instaurer la réconciliation, la coopération internationale et régionale ainsi que la promotion des valeurs démocratiques, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Rock Ngassakys



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL ASECNA/DETD/1804/2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Services et Equipements (PSE), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction du bloc technique de l'aéroport international Maya Maya de Brazzaville (Congo).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du 07 mai 2018 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) sise à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8163 Dakar-Yoff, Sénégal, Téléphone : +221 33 869 51

20, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie-75008 Paris-France, Téléphone : +33 1

44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Cinq Cent Mille (500.000) Francs CFA, soit Sept Cent Soixante Deux Euros Vingt Cinq Centimes (762,25 euros).

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) à Dakar, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 21 juin 2018 à 12 heures (T.U.). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (21 juin 2018) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets à Dakar-Yoff (Sénégal).

Le Directeur Général

LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE RECHERCHENT DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE (CLP)

Le quotidien Les Dépêches de Brazzaville recherche des personnes qui s'engagent à collaborer dans le cadre du traitement de l'actualité dans leur zone géographique de résidence à l'intérieur du Congo, en dehors de Pointe-Noire et du Kouilou où il dispose d'une agence

Les sujets d'ordre social, économique, culturel, sportif et politique sont susceptibles d'être exploités.

Des hommes et des femmes, intéressés par cette offre, peuvent contacter la Rédaction des Dépêches de Brazzaville en appelant aux numéros **06 683 62 00/05 707 14 91** ou nous adresser un courriel motivé à l'adresse suivante : **kangaleslie2006@yahoo.fr.**

Nous organiserons des entretiens avec les CLP retenus en fonction de nos attentes.

La période couverte par cette offre, susceptible d'être écourtée, va du 4 au 30 mai 2018. Avec notre bienveillante amitié

La direction de la publication



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les Russes commémorent l'événement avec faste

La célébration du « Régiment immortel » et le concert donné par le Chœur Sanctus ont été les activités organisées, le 9 mai au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, pour célébrer le 73e anniversaire de la victoire dans la grande guerre nationale, en présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov.

Lançant les activités, l'ambassadeur de la Fédération de Russie a précisé que le 9 mai, les Russes célèbrent l'une des fêtes principales, la Journée de la victoire, la Seconde Guerre mondiale ayant été une expérience extrêmement pénible pour tout leur pays. La guerre a touché le destin de chaque famille, laissant des traces indélébiles dans la vie de ceux qui ont enduré ces rudes années, a-t-il souligné.

« Chers amis, tous avec vous, nous honorons la mémoire de ceux qui ont forgé cette victoire : combattants, grands travailleurs de l'arrière-front, survivants au blocus, tous ceux qui, ne ménageant aucun effort, ont combattu et remporté la victoire. C'est pourquoi aujourd'hui, à Brazzaville, nous sommes ravis de poursuivre pour la seconde fois la nouvelle tradition- l'action du « Régiment immortel », qui a vu le jour il y a à peine onze ans, mais qui est vite devenue l'une des traditions commémoratives les plus populaires », a indiqué l'ambassadeur.

En effet, le « Régiment immortel » est une action civique internationale organisée le 9 mai en Russie et dans des pays étrangers. Au cours

russe ne l'oublieront jamais. Une reconnaissance la plus sincère à tous ceux qui ont combattu avec abnégation pour leur patrie, pour

des gens qui ont péri. Il y a eu aussi des expositions photos datant de la Seconde Guerre mondiale, des posters, des caricatures de cette époque

a débuté par la chanson Kalinka, Sanctus, Magnificat, Your voices, Thou art the king, His yok is easy, Alleluia du Messie et a pris également fin par Dien Pabiedy.

Notons que le Chœur Sanctus, présidé par Roch Patrick Ngoma, va organiser un concert à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, dans le cadre de son cinquième anniversaire. Outre ce concert en perspective, le Chœur Sanctus va participer au festival de chant à Lomé, au Togo, l'année prochaine. Vingt et un artistes dont quinze de sexe féminin et six de sexe masculin ont mis en haleine le public venu nombreux au CCR.

A l'issue de ce spectacle, le directeur du CCR a déclaré. « Nous avons eu une série d'activités à l'occasion de la fête de la victoire, qui est une fête très importante pour les Russes. Car, si les Européens fêtent la journée de l'Europe, le 8 mai, pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale dans ce continent, les Russes commémorent, le 9 mai, le jour de la victoire sur le nazisme en Europe. Certes, la fin de la Seconde Guerre mondiale, c'est au mois de septembre avec la capitulation du Japon militariste battu par les alliés. Donc, pour les Russes, c'est une fête très importante, parce que c'est la question de survie nationale, celle de l'extermination des peuples pratiquée par les Nazis ».

Bruno Okokana



Le public assistant au concert (Irina photo)

de cette action, les participants vont dans les rues et exhibent les portraits de leurs parents et proches qui ont combattu contre le fascisme dans la Grande guerre nationale. En 2018, le mouvement a pris une envergure internationale en gagnant des centaines de villes de la Russie et plus de quatre-vingts Etats, dont la République du Congo. « Ici à Brazzaville aussi, nous nous inclinons devant le courage et la fermeté des anciens combattants. La guerre restera éternellement dans la mémoire des millions de nos compatriotes, les futures générations du peuple

la liberté et l'indépendance des autres peuples », a conclu l'ambassadeur de la Fédération de Russie.

Plusieurs jeunes Congolais ainsi que ceux qui font leurs études au CCR y compris les diplômés russes se sont joints à l'ambassadeur, au directeur du CCR, Sergey Belyaev, et le personnel de l'ambassade pour participer à ces activités du « Régiment immortel ». Outre le fait qu'ils ont exhibé les portraits des ancêtres russes, ils ont aussi organisé un concert, chanté des chansons russes de la période de cette grande guerre et déclamé des poèmes consacrés aux mémoires

qui étaient aussi une sorte d'information donnant une vision soviétique (russe) de cette guerre .

Un concert pour boucler la soirée

Le concert donné par le Chœur Sanctus à cette occasion a débuté par l'hymne russe, suivi de celui du Congo (La Congolaise). Puis les artistes ont interprété des chansons telles Guerre sacrée, S nami Bog, La ci darem la mano, Katioucha, Oui c'est plaisir. La première partie du concert a pris fin par la chanson Dien Pabiedy. La deuxième partie

REMERCIEMENTS



Charlemagne Ngomba, agent des Dépêches de Brazzaville, le président Léon Lélé remercie le collectif des amis et connaissances de feu Alain Mana pour l'assistance multiforme apportée à l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire de la disparition d'Alain Romain Loguembo (Big Manadja) en général, et en particulier le curé de la basilique Sainte-Anne, l'abbé Armand Serge Kiyindou, Tedi Christel Sassou N'Guesso, le Directeur de cabinet du maire de Brazzaville, François Apoko, Rémy Ayayos, Beethoven GPY et le directeur départemental de la SNE-Brazzaville, Léonard Oboba ainsi que Ety-One (le sponsor de tous les jours) et la famille Longuembo.

Rock Ngassakys, la famille Ata, Ingoba, remercient parents, amis, connaissances, les collègues, la famille SNDE et le personnel d'Elix Service qui les ont soutenus moralement et matériellement lors du décès le 19 avril à Brazzaville, de leur frère, enfant et neveu, Ata Rollin Steph Heindrick. Ils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui afin que son âme repose en paix.



NÉCROLOGIE



Christian-Martial Poos et ses amis Congolais de l'étranger ont la grande peine de vous annoncer le décès de Caroline Poos, au seuil de sa 41^e année, survenu le 8 mai 2018 à Orléans, en France. Les modalités des obsèques seront communiquées ultérieurement.



Le Musée Galerie du Bassin du Congo
Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)**
dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition
vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO







Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

HAUT-LOMAMI

Bruno Tshibala informé des dégâts causés par des éléphants en divagation

En séjour à Kinshasa, le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu rencontre les autorités nationales pour une aide urgente en faveur de la population des territoires de Malemba Nkulu et Bukama, dont les terres ont été ravagées par des pachydermes.

Paul Ngoy Nsenga Binthelu a été reçu en audience, le 5 mai, par le chef du gouvernement, auprès de qui il est allé plaider la cause de la population victime des dégâts causés par les éléphants en divagation, dans les territoires des Malemba-Nkulu et Bukama, dans la nouvelle province du Haut-Lomami. Il a également présenté à Bruno Tshibala la situation des inondations dans les villages de ces mêmes territoires, provoquées par le débordement du fleuve Lualaba. Cette catastrophe a occasionné le déplacement des milliers de ménages et une forte déperdition scolaire.

Paul Ngoy Nsenga a livré au Premier ministre la teneur du rapport de la commission qu'il a l'honneur de présider sur l'évaluation des dégâts causés par les éléphants. Aussi a-t-il sollicité son implication pour une intervention urgente du gouvernement central



Le Premier ministre, Bruno Tshibala (à droite) et le député provincial du Haut-Lomami, Paul Ngoy Nsenga Binthelu

au profit des familles victimes des calamités et en proie à la crise alimentaire et sanitaire.

Affecté après le plaidoyer du député provincial, le chef du gouvernement a trouvé cette situation préoccupante. Il a souscrit pour une intervention d'urgence de l'exécutif national, en sus de celle du ministère des Affaires sociales et actions humanitaires. Paul Ngoy Nsenga a vivement remercié le président de la Ré-

publique, Joseph Kabila, et le Premier ministre pour avoir pris à cœur la souffrance de la population se trouvant actuellement dans une situation très difficile.

Réhabilitation des routes... Avant d'être reçu par le Premier ministre, l'élu du Haut-Lomami a rendu visite au directeur général de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT), Charles Médard Ilunga Mwamba. Ce dernier lui a fait part du lancement

des travaux de réhabilitation des routes au courant de ce mois, dans le Haut-Lomami. Des engins sont déjà en route pour Kamina. Les travaux concernent les tronçons Kaniama - Kamina, Kamina-Kabongo, Kamina-Malemba Nkulu via Kabondo, Kabondo -Dianda, et Dianda - Lubudi Minga, dans la province du Lualaba. D'autres travaux sont prévus à Lwambo, dans la province du Haut-Katanga, et

à Manono, dans la province du Tanganyika. Les ateliers aménagés seront implantés à Kaniama, Kamina, Kabondo, Malemba Nkulu et à Lubudi.

Paul Ngoy Nsenga a, au nom du président de l'Assemblée provinciale de Haut-Lomami, Masangu Bongo Kamwanda, et de la population de cette province, rendu des hommages aux autorités de la République pour la concrétisation de cette œuvre d'intérêt provincial et national. Il a, par ailleurs, informé le responsable de l'ACGT qu'une partie de la piste de l'aéroport de la base de Kamina a été cédée pour exploitation de vol civil en faveur de la province. L'élu a, en outre, sollicité la réhabilitation de 20 km de route entre la Base et le centre-ville de Kamina. Charles Médard Ilunga s'est dit honoré de la visite de l'élu du Haut-Lomami, tout en sollicitant le soutien des députés provinciaux et de la population de cette province pour la sécurisation des outils des travaux pour le développement de cette jeune province.

Martin Engimo

RÉVÉLATION DE LA POLICE NATIONALE

Moïse Katumbi négocierait une base arrière en Ouganda

L'opposant en exil est accusé de préparer un coup d'État à partir de la frontière ougandaise congolaise.

Moïse Katumbi, encore lui, tient de nouveau le haut du pavé dans l'actualité politique de ces dernières heures. Une nouvelle accusation, cette fois-ci de la Police nationale congolaise (PNC), le présente comme un élément déstabilisateur en quête de pouvoir par des voies obscures. Le 8 mai, au quartier général de la PNC, en présence de plusieurs officiels dont le vice-Premier ministre chargé de l'intérieur, Henri Mova, et le patron des renseignements, Kalev Mutond, un certain Ayiki Taban Ibrahim a été présenté au public. C'est son statut et surtout ses relations avec l'ex-gouverneur du Katanga en exil qui aurait motivé cette initiative de la PNC. Ce commandant de l'Alliance pour la libération des Congolais (ALPC), un groupe armé très actif à la frontière ougandaise, a été arrêté en avril 2017 à Bunia. À en croire le porte-parole de la PNC, ce chef de guerre aurait vendu la mèche en divulguant le plan de déstabilisation des institutions que concoctait Moïse Katumbi et ses affidés. Son témoignage fut consigné sur un procès verbal. Sans ambages,

l'intéressé aurait, d'après cette source policière, confirmé avoir rencontré, les 2 et 3 février 2017, en Ouganda, des gens se présentant comme des émissaires de Moïse Katumbi qui provenaient de l'Afrique du Sud et de la Belgique. Il aurait cité, entre autres, le colonel John Tshibangu et le lieutenant Masamba. Ces derniers cherchaient, par cette entrevue, à obtenir le soutien de l'ALPC en prévision de l'installation d'une base arrière dans leur bastion afin de faciliter un coup de force sur le régime de Kinshasa.

Une fois la requête aboutie, des hommes à la solde de Moïse Katumbi devraient investir la zone frontalière et ouvrir les hostilités à partir du territoire d'Aru, dans la province de l'Ituri, en synergie avec les miliciens de l'ALPC, aurait révélé le commandant qui, par la suite, a été déferé devant l'auditorat général. Outre ses ennuis judiciaires, Moïse Katumbi, dont un des proches, en l'occurrence Oliver Kamitatu, avait menacé d'user de gros moyens pour venir à bout de ce qu'il a qualifié de mauvaise foi du pouvoir de Kinshasa à décrier réellement l'espace politique, doit aujourd'hui faire face à cette nouvelle charge tendant à le discréditer davantage aux yeux de l'opinion.

Alain Dlasso

ENVIRONNEMENT

La conférence de Bonn pour ouvrir la voie à une COP24 réussie

Le Fonds mondial de la nature (WWF), dont douze représentants prennent part aux assises, estime qu'il sera utile que les forums de haut niveau comme le G7 et le G20 abordent la question du financement climatique et de la reconstitution du Fonds vert pour le climat.

La ville de Bonn, en Allemagne, abrite, depuis le 30 avril, la Conférence sur le changement climatique. Ces travaux qui vont se clôturer le 10 mai visent à ouvrir la voie à une COP24 réussie. Il est prévu, au cours de cette conférence, la réunion de trois organes. Il s'agit de la 48e session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 48) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 48) ainsi que la cinquième partie de la première session du Groupe de travail ad hoc sur l'Accord de Paris (APA 1-5).

L'Accord de Paris au centre des travaux

Dans une restitution des travaux faite par la délégation du WWF, il a été noté que cette réunion se concentre sur le Programme de travail de l'Accord de Paris (PAWP) et un ensemble de décisions nécessaires pour rendre opérationnel cet accord. Ce travail doit être achevé à la Conférence de Katowice sur le changement climatique en décembre.

« De bons progrès techniques seront nécessaires à Bonn pour atteindre cet objectif », a souligné WWF, rappelant que les résultats de la COP24 de Katowice, en Pologne, indiqueront si l'accord de Paris est sur le point d'être mis en œuvre et respecteront la promesse de canaliser et d'intensifier les efforts mondiaux visant à réduire l'écart d'émissions; renforcer la résilience et garder la possibilité de limiter le réchauffement à 1,5° C.

Parlant des résultats attendus, le WWF a fait remarquer que des progrès dans trois domaines, à savoir une action accélérée du Pré-2020, une augmentation de l'ambition des contributions déterminées au niveau national d'ici à 2020 et le cycle ou ambition de cinq ans étaient essentiels pour mettre le monde sur la bonne trajectoire. LONG internationale a également relevé que l'Accord sur le règlement ou directives d'application de l'Accord de Paris et un signal fort, s'appuyant sur le dialogue Talanoa, que les pays devraient revoir leurs CDN et, si possible, améliorer leurs ambitions d'ici à 2020, constituaient les deux résultats sont essentiels pour une COP24 réussie et pour la mise en œuvre de l'accord de Paris d'une manière qui comble l'écart d'émissions pour maintenir le réchauffement à 1,5° C.

Mais, pour cette organisation

internationale active dans le domaine de la conservation, un autre domaine essentiel pour ces deux résultats était le financement et l'appui à la mise en œuvre des pays en développement - tant pour les composantes conditionnelles des CDN actuelles que pour les cibles et actions plus ambitieuses des pays en développement qui peuvent être incluses dans les CDN révisés. « Les pays développés doivent clarifier comment ils vont concrétiser leur engagement d'augmenter les financements à cent milliards de dollars d'ici à 2020. Il serait très utile qu'ils signalent à la COP24 leur ambition pour la prochaine reconstitution du Fonds vert pour le climat, qui sera très certainement déclenché cette année », a souligné le WWF.

LONG internationale a fait savoir que le pipeline de projets du Fonds vert pour le climat était en croissance et que les pays en développement s'attendaient à un niveau de financement accru pour répondre à la demande. L'échelle pour cette reconstitution, a-t-elle dit, devrait être bien au-dessus du niveau initial de 10,8 milliards de dollars. « Il sera utile que les forums de haut niveau comme le G7 et le G20 abordent la question du financement climatique et de la reconstitution du Fonds vert pour le climat », a-t-elle conseillé.

Lucien Dianzenza

BROUILLE AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Bruno Tshibala se ferait remonter les bretelles

Une réaction attribuée au vice-Premier ministre honoraire, Émile Bongeli, rappelle au Premier ministre certaines attitudes à adopter pour « se poser en Homme d'État ».

Dans une réaction qui circule sur le net et attribuée au vice-Premier ministre honoraire, Émile Bongeli, cet ancien membre du gouvernement regretterait que le Premier ministre, Bruno Tshibala, ait exposé sur la place publique sa lettre de mise en garde adressée au ministre chargé de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena. « Il est regrettable que les affaires d'État soient réduites à être gérées au niveau de la rue, à travers les réseaux sociaux. Cette désacralisation des hautes et nobles fonctions ministérielles appauvrit les dirigeants qui s'y prêtent et les dévalorisent face à l'opinion publique avisée », aurait-il écrit.

Pour cet enseignant d'universités qui a également fait ses preuves dans le gouvernement, en effet, « divulguer dans les réseaux sociaux une lettre de mise en garde d'un collaborateur de haut niveau ministériel est signé de faiblesse ». Non seulement on n'y gagne rien, aurait-il dit, mais l'on perd en crédibilité, en dignité et en



Bruno Tshibala, le Pr Emile Bongeli et Gaston Musemena

confiance. « La politique peut se faire dans la rue, mais la gestion des affaires de l'État exige un maximum de discrétion, car une certaine mystification est bonne pour un meilleur exercice du pouvoir politique. C'est le prix à payer pour se poser en Homme d'État », est-il dit dans ce post.

Mise en garde contre Gaston Musemena

Dans sa correspondance publiée sur les réseaux sociaux, en effet, Bruno Tshibala a dit sanctionner Gaston Musemena pour la « gravité » de son « comportement irresponsable » dans la gestion du conflit de compétence entre son ministère et celui de la Formation professionnelle, métier et

artisanat (FPMA), sur la gestion de l'enseignement technique et professionnel ainsi que celle des écoles y rattachées.

Le Premier ministre a rappelé au ministre de l'EPSP sa décision prise le 2 janvier dernier, conformément aux lois de la République et à la réforme du système éducatif congolais, attribuant la gestion de l'enseignement technique et professionnel et les écoles qui s'y rattachent au ministère de la FPMA. Bruno Tshibala reproche à Gaston Musemena, par rapport à ce dossier, d'avoir incité, en sous-main, les fonctionnaires de son ministère pour « s'opposer publiquement à la décision du chef du gouvernement ». Le ministre de l'EPSP est également accusé

d'avoir profité du séjour du Premier ministre à l'étranger pour donner de fausses informations aux ministres membres de la commission socioculturelle du gouvernement sur l'arbitrage de ce conflit, dans le but de le discréditer. Bruno Tshibala a, enfin, noté que Gaston Musemena avait fait, quarante-huit heures avant la prise de cette sanction le 7 mai, des déclarations dans la presse pour exprimer son opposition à sa décision et affirmer que les écoles techniques et professionnelles étaient sous son autorité. « Il est donc établi que vos agissements décrits ci-dessus violent le code de bonne conduite de

l'agent public, déshonorent le gouvernement d'union nationale et sont donc condamnables. Je note qu'il y a ici des actes d'indiscipline caractérisés et de manque de respect à l'égard de l'autorité intolérables qui méritent d'être sanctionnés », a écrit Bruno Tshibala dans ce courrier portant sa signature. Le chef du gouvernement, qui menace le ministre de l'EPSP d'envisager des actions plus sévères contre lui en cas de récurrence, a noté que devant la gravité de ce comportement irresponsable, il lui a infligé la sanction de mise en garde.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

La loi portant répartition des sièges promulguée dans les délais

Le texte adopté par le parlement, vendredi dernier, a été rendu applicable, le 8 mai, par le chef de l'État, Joseph Kabila.

Nombreux sont les Congolais qui pensaient que la promulgation de la loi sur la répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections législatives, provinciales, municipales et locales allait prendre du temps, jusqu'à impacter négativement sur le chronogramme électoral. Ils ont été déçus, le 8 mai, en apprenant sa promulgation par le président de la République, trois jours seulement après sa transmission à la suite d'une procédure parlementaire plutôt laborieuse. Cette annexe de la loi électorale a, en effet, été examinée scrupuleusement par les deux chambres législatives et subi toutes les corrections nécessaires. Sa dernière version avait été adoptée par les députés et sénateurs le 5 mai. Après promulgation, le texte entrera en vigueur dès sa publication au journal officiel.

Le moins que l'on puisse dire est que le chef de l'État a respecté le délai fixé par le chronogramme électoral. Ce qui est une bonne chose quand bien même cette répartition des sièges a été confectionnée sur la base du fichier électoral de quarante millions d'enrôlés présenté par la Céni (hors diaspora), lequel fait l'objet de contestation dans la classe politique. En attendant l'audit de ce fichier, le texte promulgué a recensé au total cent quatre-vingt-une circonscriptions électorales pour la députation nationale avec un quotient électoral de 80 742 878 et deux cent une circonscriptions électorales pour la députation provinciale.

Avec cinquante-cinq sièges à l'Assemblée nationale, Kinshasa est la plus grande circonscription électorale du pays. La capitale est suivie respectivement du Nord-Kivu (quarante-huit sièges), du Sud-Kivu (trente-deux), du Haut-Katanga (trente), du Kwilu (vingt-neuf), de l'Ituri (vingt-huit) et du Kongo Central (vingt-quatre).

Alain Diasso

SANTÉ

L'épidémie d'Ébola signalée dans la province de l'Équateur

Vingt et un cas de fièvre avec des signes hémorragiques et dix décès ont été notifiés, le 3 mai, dans l'aire de santé d'Ikoko Impenge, dans la zone de santé de Bikoro.

Des prélèvements ont été faits sur des cas suspects et analysés à l'Institut national de recherche biologique. Il en ressort que des cinq échantillons analysés, deux se sont révélés positifs à la maladie à virus Ébola sérotype Zaïre par RT-PCR. Toutefois, le ministère de la Santé publique souligne que depuis la notification des cas le 3 mai, aucun décès n'a été reporté ni parmi les cas hospitalisés ni parmi le personnel de santé.

Dans un communiqué rendu public, le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Olunga, a reconnu que le pays fait face à une nouvelle épidémie de la maladie à virus Ébola qui constitue une urgence de santé publique de portée internationale. La République démocratique du Congo étant à sa neuvième épidémie de cette nature, a-t-il fait savoir,

des ressources humaines bien formées sont disponibles en la matière et ont toujours été en mesure de maîtriser rapidement les épidémies précédentes. Le

par une délégation du ministère de la Santé publique, appuyée par l'Organisation mondiale de la santé et Médecins sans frontières. L'équipe a trouvé cinq cas



Ressurgence de l'épidémie d'Ebola/Photo DR

Dr Oly Olunga a, par ailleurs, indiqué que son ministère vient de prendre toutes les dispositions utiles pour riposter promptement et efficacement à cette nouvelle épidémie de la maladie à virus Ébola sur le territoire national.

Déjà sur place, à Bikoro, une équipe locale est à pied d'œuvre pour l'organisation de la prise en charge des cas, la recherche et le suivi des contacts. Elle a été rejointe, depuis le 5 mai,

actifs, dont deux internés à l'Hôpital général de Bikoro et trois autres dans le centre de santé d'Ikoko Impenge.

Dans l'objectif de renforcer la riposte pour contenir au plus vite cette épidémie, des experts ont quitté Kinshasa le 9 mai pour Bikoro avec un lot d'équipements appropriés afin de superviser les investigations et l'organisation de cette riposte sur le terrain.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/PLAY-OFF

DCMP s'offre Don Bosco

Les Immaculés sont résolument dans une dynamique positive, depuis leur défaite contre Sanga Balende à Mbuji-Mayi et le match à égalité contre Mazembe. Ils viennent de dominer les Salésiens de Lubumbashi, à Kinshasa, après avoir passé quatre buts aux Cheminots de Lupopo, à Lubumbashi.

Deux buts à zéro, c'est le score final du match disputé, le 9 mai, au stade Tata-Raphaël, entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le CS Don Bosco de Lubumbashi. Les deux équipes s'affrontaient dans le cadre de la 9e journée du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les buts ont été inscrits par Ricky Tulengi à la 22e mn et Onedika contre son camp à la 75e mn.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Otis Ngoma Kondi des Immaculés a titularisé le gardien de but international Barel Mouko. En défense, il y a eu Junior Baumeto -qui fêtait son anniversaire le même jour- à gauche, Mukoko Amale à droite, Kayembe Ndotoni et Vangu Mengi dans la charnière centrale. Tamla Ladji, Docksa Gikanji et Yannick Mbidi Mavuanga ont constitué le milieu de terrain, alors que Christian Mukenga, Francis Kazadi Kasengu et Ricky Tulengi étaient les trois atouts offensifs d'Otis Ngoma. Siadi,



Le DCMP garde sa dynamique positive en s'imposant face à Don Bosco à Kinshasa (2-0)

Bola, l'Ivoirien Junior Koné, Ahiro Romanove, Lola Diakese, Vinny Bongonga et Patou Kabangu ont débuté la partie sur le banc des remplaçants.

Du côté des Salésiens de Lubumbashi, le onze de départ du coach Isaac Kasongo Ngandu s'est composé du gardien Aimé Bakula, et dans le champ, Godé Masengo, Dany Matuamene, Kaveta Kavunda, Nsimba Mbabu, Badibake Pongo, Landu Miete, Mwin Di-

bundu, Espoir Mande Mutuila, Ntambwe Kalonji, Onedika katako. Sur le banc des réservistes, il y a eu Charles Lawu, Elie Madinga, Junior Lombangu, Zemanga Soze, Moise Kaniki, Fabrice Mbaya et Jonathan Mukondo.

Suite à ce succès, DCMP conforte sa troisième place avec désormais vingt points, derrière le leader Sanga Balende (vingt-sept points) qui a terminé la phase aller du Play-Off, et le

TP Mazembe deuxième (vingt-quatre points). Don Bosco n'a pu grappiller que huit points. Notons que DCMP devra jouer encore deux matchs pour finir sa phase aller de cette étape ultime du championnat national de football, notamment contre l'AS Dauphin noir de Goma, le 13 mai, au stade de l'Unité de cette localité, récemment réhabilité et doté d'une pelouse synthétique don de la Fifa via la

Fédération congolaise de football association, et contre son éternelle rivale, l'AS V.Club. En cas de victoires à l'issue de ces deux confrontations, DCMP totalisera vingt-six points, à une longueur de Sanga Balende. La manche retour du Play-Off sera alors un couperet pour les clubs ayant des ambitions pour le titre, précisément Sanga Balende, Mazembe, DCMP, V.Club et Lupopo.

Martin Engimo

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

Le documentaire «Makala» fait l'ouverture

La grande première congolaise du film tourné non loin de Kolwezi a été lancée hier, à la Halle de la Gombe, à l'occasion de la seconde édition de l'événement cinématographique organisé en trois semaines par le pôle Eunic-RDC, sous la coordination de l'Institut français de Kinshasa (IFK).

Grand Prix de la semaine de la critique à Cannes, en 2017, ce n'est donc pas par hasard que la réalisation du Français Emmanuel Gras a été programmée à l'ouverture de cette édition 2018. Et qui plus est, cette première projection est prévue en sa présence. Par ailleurs, une rencontre est programmée avec le réalisateur le lendemain de la première soirée du festival. Elle s'inscrit dans le cadre des rencontres et master-classes animées par les réalisateurs européens et congolais présents au festival, à destination des étudiants et professionnels du secteur audiovisuel. L'édition 2018 fait la part belle au cinéma congolais représenté par la jeune génération de réalisateurs avec huit films repris dans la programmation générale. Partenaires du Festival du film européen, plusieurs centres culturels congolais vont aussi assurer la projection de certains films sur les trente et un proposés cette année. Également mis à contribution, le réseau culturel français



de RDC participe à cet événement qui va offrir des soirées cinéma autour de réalisations européennes et congolaises à plusieurs endroits sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit donc, au total, de cent trente projections dans vingt-sept lieux dont des centres culturels, écoles et universités de Kinshasa mais aussi de dix villes de province dont Goma, Bukavu, Lubumbashi, Matadi. Pour ce qui est de Kinshasa, en tête de file vient la Halle de la Gombe, suivie du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB), l'Unikin, le Foyer universitaire Saint-Paul, la Compagnie théâtre des intriguants, Guezarena et Image drama. Ce qui fait tout de même six communes.

L'agenda de Kinshasa, pour le premier week-end, prévoit deux projections. En effet, à la suite de Makala programmé à l'ouverture à l'IFK, le CWB et Guezarena prendront le relais ce 11 mai, avec des projections respectives d'Un avant-poste du progrès, un film portugais réalisé par Hugo Vieira da Silva et tourné en Angola qui s'attaque au colonialisme et Soof. Cette programmation qui a démarré assez modestement sera plus fournie en début de semaine prochaine avec des projections simultanées en soirée dans plusieurs villes de province et à Kinshasa.

Nioni Masela

Festival du film européen 2018

MOTS FLÉCHÉS N°162

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HARMO- NIEUSE	BERCEAU DE BATEAU	EXPATRI- TION	ÎLE DE TUNISIE	LE PREMIER CORDON À COUPER	COUVERTS DE MIE	ÉMANA- TION DE L'ONU
FONDANT	APPAREIL À PETIT ÉCRAN	PARTIE DE L'ŒIL	SOSIE NATUREL	ANCIENTE CAPITALE DE LA RFA	CHEVALIER SINGULIER	
MISE EN JEU				VENTILÉ		
BRIN LONG		ARTICLE ÉTRANGER	CREUSÉE			
		SE FANA	COLLÉE À LA POËLE			
BOLET			FILS D'ADAM		ABRÉVIA- TION À ROME	
NOURRIT L'ŒIL DE FORCE			POSSÉDENT		RELATIFS AU VENT	
		ANIMAL VOISIN DU PHOQUE				FIBRE TEXTILE
FEUILLE- TANT UN BOUQUIN			CLASSÉ DANS LES VERTS			
LAC ÉCOSSAIS			IMITER LA RAINETTE			
		IL ARRIVE À LA SUITE D'UN TIC		GENDRE DE MAHOMET		LA PREMIÈRE FEMME DU MONDE
		SE SERT		POUR LE CHANCEUX		
AVANT L'ÉGYPTE ACTUELLE	ÉLÉMENT D'UNE CHÛTE		BUTTE			
	ABSOR- BENT					
		SALUT !			MILIEU AQUATIQUE	ON Y TRAVAILLE À LA CARTE
		HÉLÉ				
INCONTES- TABLE			ÉTAT BALTE			
PASCAL ABRÉGÉ			TOUT À FAIT TENDANCE			
		COURBÉS		CONTRI- BUTION		AVANCE D'ARGENT
		ONZE À LYON		ANCIEN ROYAUME ASIATIQUE		
ARPENT DE TERRE			EST- SUD-EST		NEPTU- NIUM	
CACHÉS			CLASSE- MENT		TIR PAR- DESSUS	
			ÉPREUVE À MOTO			BAS DE GAMME
			C'EST AVANT MIDI			
ENLEVÉE	ROI DE SHA- KESPEARE			ÉLEC- TRODE POSITIVE		
			C'EST BON !		TEL UN PIED DIFFORME	

SUDOKU N°162

>FACILE

	8		2				6	
		2		4		8	5	
			9	8		1		2
	9		3	6		5	7	
1	5						2	8
	6	7		1	2		4	
4		8		9	5			
	7	1		3		2		
	3				7		8	

>MOYEN

				5				
1		2		3	4	5	8	
7				1	2	3		6
	8	5			1	4		
				2				
		3	4			1	5	
3		6	7	4				2
	2	4	1	9		6		5
				8				

>DIFFICILE

		1	9					6
5		6	1		7	9		
	3					1	2	
					2	4		
2	7			3			1	5
		9	6					
	1	5						7
		2	3		1	5		9
4					6	2		

MOTS CROISÉS N°162

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Portait autrefois un canotier. - 2. Rapidement parcourus. Demi-douzaine. - 3. Soirées modernes. Passe sous silence. - 4. Sensibilité du photographe. Qui dure un an. - 5. Carotte ou navet. - 6. Enfant de Virginie. Fis la peau douce. - 7. Personnel réfléchi. Envoi intramuros. Xénon du chimiste. - 8. À cet endroit. Symbole du titane. Il est doté de solides mâchoires. - 9. Affirmé à tort. Mieux vaut ne pas en manquer. - 10. Un homme à chercher en permanence des histoires.

>VERTICALEMENT

A. Celles-là n'ont aucun point commun. - B. Large ouverte au col. Permet la soudure. - C. Énormes dégâts. Fait face à La Rochelle. - D. On s'y rend difficilement à pied. Collège anglais. - E. Un mot qui ouvre bien des portes. Les archives de la télé. - F. Initiales pieuses. Scorpion d'eau. Infinitif. - G. Célèbre inconnu. Fleur de jachère. - H. Fils d'Abraham. Place de grève. - I. Monnaie du Cambodge. Orientait. - J. Restée en dehors.

MOTS À MOTS N°162

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① ROSE + LICE = C _ _ _ _ _ _ _
- ② RADE + ECOT = _ _ _ A _ _ _ _
- ③ CERF + EPAR = _ _ _ _ _ _ _ E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°161

F	A	A	C	P	C
L	A	N	G	E	R
C	O	N	T	R	I
S	I	M	E	N	O
L	L	A	N	C	E
S	I	A	L	D	A
T	E	T	I	R	E
L	E	A	H	E	N
L	E	E	E	T	U
T	R	A	N	S	E
E	R	G	N	A	S
H	A	M	A	C	N
L	I	E	E	A	E
L	E	G	S	N	E

MOTS CROISÉS N°161

E	P	I	S	C	O	P	A	L	E
C	A	M	E	P	A	L	E	S	
H	I	P	S	E	R	I	N	E	
E	S	O	P	E	E	N	A		
L	T	A	M	I	S	E	R		
O	P	B	A	L	A	D	O		
N	O	N	S	T	O	P	U	S	
N	E	T	E	T	A	G	E	S	
E	G	O	S	E	P	A	L	E	
R	O	N	D	S	E	N	S	E	

SUDOKU N°161

6	2	7	3	1	8	4	5	9
4	3	1	9	5	6	8	2	7
5	8	9	7	2	4	6	3	1
2	1	6	5	3	9	7	8	4
9	4	3	6	8	7	2	1	5
8	7	5	2	4	1	3	9	6
3	9	2	4	7	5	1	6	8
7	6	8	1	9	3	5	4	2
1	5	4	8	6	2	9	7	3
7	8	4	3	2	9	6	1	5
5	2	9	1	4	6	8	7	3
3	1	6	5	8	7	2	4	9
2	6	8	4	3	5	7	9	1
9	3	7	2	6	1	4	5	8
1	4	5	7	9	8	3	6	2
4	7	3	9	5	2	1	8	6
8	5	2	6	1	4	9	3	7
6	9	1	8	7	3	5	2	4
1	5	2	9	4	7	3	6	8
4	7	3	8	6	5	1	2	9
9	6	8	2	3	1	5	7	4
2	1	9	6	7	8	4	5	3
6	3	4	1	5	9	2	8	7
5	8	7	4	2	3	6	9	1
7	2	1	5	8	4	9	3	6
3	9	5	7	1	6	8	4	2
8	4	6	3	9	2	7	1	5

MOTS À MOTS N°161

1/ RÉSOUDRE - 2/ THÉRAPIE - 3/ ÉNAMOURÉ.

DISTRICT DE MBOMO

Des plantations dévastées par des pachydermes

Une délégation des jeunes de la localité a fait part à la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, le 8 mai à Brazzaville, des dommages subis par les habitants de cette contrée, après l'incursion des éléphants dans leurs champs et villages.

Depuis pratiquement sept ans, la population de Mbomo centre et des villages environnants est confrontée à des incursions répétées des troupes d'éléphants qui ne se contentent plus de rester en forêt. En effet, ces éléphants qui sortent de leur

réserve à la recherche de quoi manger, dévastent et détruisent sur leur passage les plantations des champs de manioc et autres cultures agricoles, perturbant ainsi la quiétude de la population qui se voit dans l'obligation de désertifier les villages car, s'es-

timant en danger pour leur vie. L'incursion répétée de ces pachydermes, selon l'Union des jeunes pour le développement de Mbomo, a engendré de graves conséquences. Plus de trois mille personnes sont affectées, privées de leurs champs et de nourriture ; mille trois cent trente champs sont dévastés en sept ans ; cinq cent quarante-quatre ménages sont frappés et privés de ressource. Face à cette situation alarmante,

les habitants de ces villages se sont tournés vers les gestionnaires du parc Odzala-Kokoua pour trouver des pistes de solution durable à ce problème. Mais ces derniers, s'estimant impuissants, pensent que ce conflit homme-éléphant n'est pas de leur compétence. Ce qui a motivé l'Union des jeunes de Mbomo pour le développement à venir rencontrer le gouvernement, par le biais de la ministre du Tourisme et de l'environnement. « *Ce qui se passe à Mbomo, c'est la destruction des biens de la population par des animaux sauvages, précisément les éléphants que nous protégeons. Depuis sept ans, ces éléphants qui ne vivent plus dans les forêts mais dans les villages sont en train de dévaster nos champs. Certains villages commencent même à disparaître. Nous réclamons à l'Etat des compensations et une application impartiale des dispositions de la loi n°37 sur la protection de la faune et des aires protégées* », a déclaré le président de l'Union des jeunes de Mbomo pour le développement, Henri Okoulibeki.

La délégation des jeunes de Mbomo auprès de la ministre du Tourisme et de l'environnement a été conduite par le député de la

localité, Léon Alfred Opimbat, qui avait à ses côtés le ministre en charge de la décentralisation et du développement local, Charles Nganfoumo. Léon Alfred Opimbat, en sa qualité d'élu de Mbomo, a sollicité lui aussi l'attention particulière du gouvernement dans la gestion de ce dossier.

La population riveraine sera indemnisée

Le cri de détresse des habitants de Mbomo n'a pas laissé insensible la représentante du gouvernement. « *Je vous remercie pour cette démarche, celle qui a consisté à nous remettre ce plaidoyer qui montre qu'il y a beaucoup de maturité dans la gestion de ce dossier très délicat. Au niveau du gouvernement, nous n'avons pas changé le fusil d'épaule, l'engagement a été pris d'indemniser la population en respect des textes en vigueur. Il nous faut maintenant une programmation. Nous allons donc répondre à votre invitation, ce qui était déjà inscrit dans notre agenda* », a assuré Arlette Soudan-Nonault.

Notons qu'en rapport avec cette situation, une délégation gouvernementale va se rendre à Mbomo, dans les tout prochains jours.

Bruno Okokana



La ministre du Tourisme et de l'environnement posant avec les membres de l'Union des jeunes pour le développement de Mbomo (Adiac)

BRIN D'HISTOIRE

Leçons de choses

La crise est bien là. À cause d'elle, un raptus d'anxiété existentielle s'est installé dans le pays. Dans tous les coins de rue, les conversations tournent autour de l'incertitude ambiante. Certains semblent ignorer que de la crise surgissent des solutions salvatrices. Celle de 1929 fut suivie d'une embellie durable.

Ce qu'attend le peuple du gouvernement, c'est un nouveau discours plus mobilisateur, discours d'espérance ou d'espoir. Au lieu de quoi, c'est un discours assommant, profondément déconnecté des attentes du public déboussolé ; ce qu'attend le peuple, ce sont les signes forts d'une politique volontariste visant à juguler la crise ; ce qu'attend le peuple, c'est une nouvelle gouvernance, impulsée par le chef de l'Etat qui avait promis une équipe gouvernementale efficace, apte à relever le défi de la crise plurielle.

Depuis qu'on en parle, la question de l'homme me turlupine l'esprit. Heureusement qu'un lecteur me rappelait récemment, après la parution du dernier Brin d'histoire, que la question de l'homme, chez nous, est une préoccupation récurrente. La déclaration du 12-12-75 insistait déjà sur cette question. Un « confrère », je n'ai pas de terme de

substitution, hélas, pour désigner ceux qui écrivent dans certains « journaux », un confrère, disais-je, désignait à la vindicte populaire un certain nombre de ministres qui auraient échoué ou peinaient à la tâche, sans citer ceux qui auraient réussi dans cette chienne. Le journalisme alimentaire fait des dégâts dans la profession. Malheureusement, toutes les professions ont leurs moutons noirs. Ici même, je citais, de manière allégorique, Max Weber qui affirmait que l'on jugeait une corporation à travers ses représentants les plus indignes. Ceux qui font profession de politique n'y échappent pas. Là, comme dans d'autres secteurs de la vie, subsiste encore à la frange des moutons noirs, une minorité qui inspire respect. Dussé-je me tromper, je cite l'exemple de Aimée Mambou Gnali. Je l'ai rencontrée à l'occasion d'une interview, alors qu'elle était ministre de la Culture et des Arts. Elle m'a complètement bluffé. Contrairement à ce qui se passe dans de nombreuses administrations, où le travail débute, au plus tôt, entre 9 et 11 heures, elle était à son bureau avant 7 heures. C'est, du reste, pour cette raison que nous avons connu ici, un célèbre slogan symptomatique : « 8 heures de travail et non huit heures au travail ». Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, lit-on dans la Bible.

Après son départ du gouvernement, Gnali reprit ses enseignements à l'Université de l'Atlantique à Pointe-Noire. Là aussi, rien à voir avec les démiurges pleurnichards de la politique congolaise, qui, menacés de perdre leur maroquin ou quand ils l'ont perdu, ont toujours su se sauver de tous les cataclysmes qui jalonnent leur parcours, poussant parfois l'indignité jusqu'à imaginer des stratagèmes dégradants, comme les fausses maladies, pour rester en poste. Gnali a fait le choix de la dignité, la seule qui s'impose à un « Homme », selon Kipling. Ce qui confère à cette dame une place à part dans la galaxie politique congolaise. Elle impose le respect. Au surplus, elle a des opinions qu'elle assume. Ses nombreuses saillies dans « La Semaine Africaine » en témoignent. On construit un pays ni avec les eunuques ni avec ceux qui ont fait de la politique un fonds de commerce pour se servir, même au prix de l'opprobre, et non servir l'intérêt général. « *La politique est le moyen pour des hommes sans principes de diriger des hommes sans mémoire* », écrivait Voltaire.

Les hommes de principes, quand ils ont failli à la tâche, démissionnent, rendant ainsi service à celui qui les a propulsés et les maintient en place, malgré lui, par empathie. La sourde contestation rampante de la population doit interpeller ceux qui les dirigent. Elle montre que

les Congolais ont retrouvé la mémoire en cette période de disette. Le langage de vérité au peuple est le seul qui vaille. L'équipe gouvernementale actuelle, à travers ses prestations larmoyantes à l'Assemblée nationale, épuise le chaland, en tentant de justifier l'injustifiable, par de risibles contorsions. Elle plonge le public dans un spleen ravageur qui accroît son angoisse existentielle. Avec le gouvernement actuel, tout se passe comme si la crise n'était qu'une simple vue de l'esprit. Il est difficile, dans ces conditions, de mobiliser la population afin qu'elle s'approprie les thérapeutiques éventuelles envisagées pour en sortir. L'espoir fait vivre lorsqu'il est entretenu. Or, paradoxalement, l'impéritie gouvernementale conduit la population à vivre la crise actuelle comme une calamité. Ce qui est fortement démobilisateur.

Le gouvernement ne convainc personne. Ailleurs, l'expérience montre, tous les jours, que la crise a souvent marqué la fin des politiques cacochymes et cataplasmiques. Elle favorise, quand elle est bien gérée, des approches novatrices dans tous les secteurs de la vie nationale et met fin, en général, à une trajectoire désespérée ou catabatique. Ici, on n'en est loin. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu